



Mairie de Névia
Bulletin Municipal - Juin 2018

UN REGARD SUR NÉVIA



**TRAVAUX
EN COURS**
POUR
UN MEILLEUR
CADRE DE VIE

Mairie de Névia

Réalisé par la Commission Communication de la Mairie de Névia

Tél. : 04 68 93 60 55 - Fax : 04 68 93 47 57

www.mairie-nevia.fr





SOMMAIRE

■ SOMMAIRE P2

Etat Civil - Forum des Associations

■ EDITORIAL P3

Accueil : Fanny au secrétariat

■ VIE MUNICIPALE P4

Budget P4/5/6/7

8 mai P8

Nouveaux arrivants P9
Atelier mémoire

Quelques règles P10

CCFF EOLE

Moustiques

Foulées des Eoliennes 2018 P11

■ EVENEMENTS P12/13

Jeudis de la Culture

■ CADRE DE VIE P14/15/16

Travaux

Confusion sexuelle (vigne) P17

■ TERROIR P18/19

Centenaire 14/18

■ MANIFESTATIONS P20



Un grand merci à tous les photographes qui nous ont fait parvenir des photos pour illustrer ce bulletin. Vous pouvez contribuer vous aussi en envoyant vos meilleurs clichés du village, des manifestations ou des scènes de vie à mairienevian@wanadoo.fr à l'attention de la commission communication de la Mairie de Néviaan.

Merci !

Conception et impression :

Thot'em impression Narbonne : 04 68 91 15 74

Crédit photos et rédactionnel :

Commission Communication de la Mairie de Néviaan

Distribution : Mairie de Néviaan



ETAT CIVIL

Naissances :

Lou au foyer de Marine FOLCH et de Julien RIHET le 20/01/2018

Neyla au foyer d'Elodie REYES et de Rachid EL JAGHMATI le 31/01/2018

Hugo au foyer de Mélanie BALLESTER et de Jean WONG CHIN CHAN le 05/02/2018

Alice au foyer de Caroline BOYER et de Sylvain RIGOLET le 22/02/2018

Délia au foyer de Laura TAUS et de Silviu ALEXANDRU le 10/04/2018

Mariage :

FRANCART Pascale et NADAU Nicolas le 11/05/2018

Décès :

ROUGE Paul décédé le 18/02/2018

SISTO Elie décédé le 15/03/2018

ESCALIN née LACOMBE Francine décédée le 15/03/2018

Forum des Associations

La Mairie a récemment convié tous les représentants des associations néviaanaises pour un tour d'horizon des manifestations à venir durant le prochain semestre. Au cours de ces échanges, Mme le Maire a tenu à rappeler le fonctionnement légal des associations, l'organisation des assemblées générales, la tenue de livres de comptes et autant de points qui font le sérieux et la qualité (aussi) de la mission associative de chacun.

Egalement, l'utilisation des diverses salles mises à disposition a été évoquée: jours et horaires, propreté des locaux, respect du matériel, etc...autant de points essentiels qui permettent à la vie associative locale particulièrement dense d'être encore plus performante et responsable. Toutes les associations seront représentées au Forum des Associations 2018 : l'occasion idéale pour tous les néviaanais de découvrir ou de re-découvrir les innombrables possibilités localement à leur disposition.



ÉDITORIAL



Comme d'habitude en cette période, nous consacrons une part importante du bulletin au budget 2018 qui a été adopté au cours du conseil municipal du mardi 10 avril. Vous constaterez qu'une nouvelle fois nous n'avons pas augmenté les taxes communales afin de ne pas pénaliser les foyers déjà touchés par les nombreuses hausses. Tout en restant vigilants à l'utilisation des fonds publics nous continuerons à investir pour le bien du village. D'ailleurs vous avez pu remarquer qu'en matière de travaux, le village bouge (vous trouverez en page intérieure le détail de ces opérations).

On ne peut pas aborder l'été sans parler bien évidemment de nos "Jeudis de la Culture". Que vous soyez jeune ou moins jeune, vous trouverez toujours un spectacle pour vous divertir, culturel et festif à la fois (et toujours gratuit !). D'autres animations comme les festivités du 14 juillet, du 15 août, le tournoi de tennis et de foot... vous attendent et nous espérons vous y retrouver nombreux.

Profitez des beaux jours et de la quiétude de notre village.

Magali VERGNES

Maire de NEVIAN

Vice-Présidente du Grand Narbonne
Conseillère Départementale de l'Aude

ACCUEIL

Fanny au secrétariat

Depuis le mois d'avril, des changements sont intervenus à l'accueil de la mairie. Laure THIBAUT ayant intégré la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, une nouvelle personne vous accueille au secrétariat. Après un appel à candidature, c'est Fanny CONNAN qui a été retenue. Titulaire du grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe, elle exerçait précédemment cette fonction à la mairie de Caves.

Nous souhaitons une bonne continuation de carrière à Laure et la bienvenue dans notre commune à Fanny.

La mairie est fermée le jeudi après-midi afin de permettre aux secrétaires de se consacrer à certains dossiers de plus en plus complexes.

Les horaires sont désormais les suivants : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et jeudi de 9h à 12h.





VIE MUNICIPALE Budget communal 2018

Le budget a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 10 avril 2018.

Comme les années précédentes, la municipalité s'engage à maintenir ses dépenses de fonctionnement au plus juste et à poursuivre les investissements avec notamment le projet du cœur de ville (article sur les travaux).

La gestion financière reste rigoureuse.



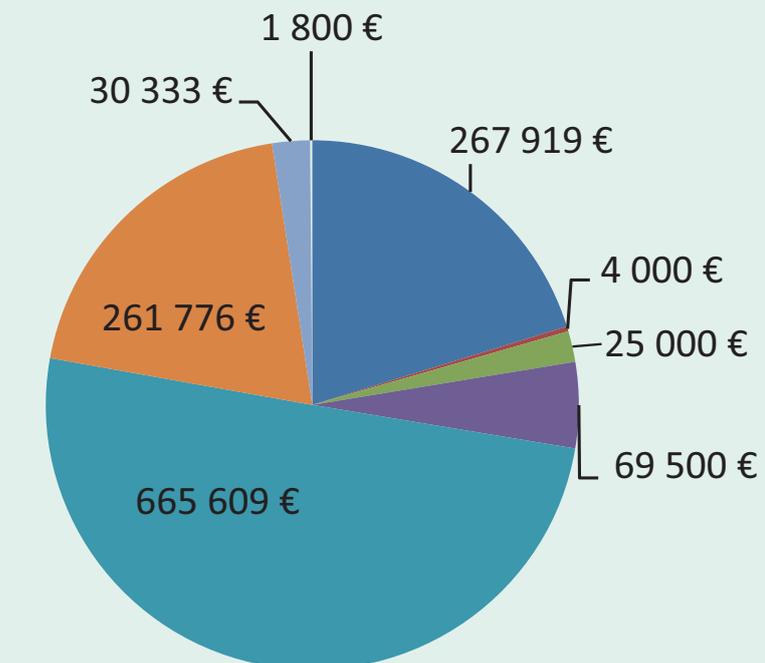
Le budget de fonctionnement 2018 : 1 325 937 €

1. Les recettes sont constituées :

des impôts et taxes (50 % du budget), des produits des services (5 %), des dotations de l'Etat et du Grand Narbonne (près de 20 %), de la valorisation des travaux en régie de nos agents techniques, des loyers des appartements communaux et des remboursements divers (opération un fruit à la récré par des fonds européens).

Le report de l'année précédente est de 267 919 € et servira à financer une partie des investissements.

Recettes de fonctionnement



- Excédent antérieur reporté Fonctionnement
- Produits des services
- Atténuation des charges
- Impôts et taxes
- Valorisation travaux en régie
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante





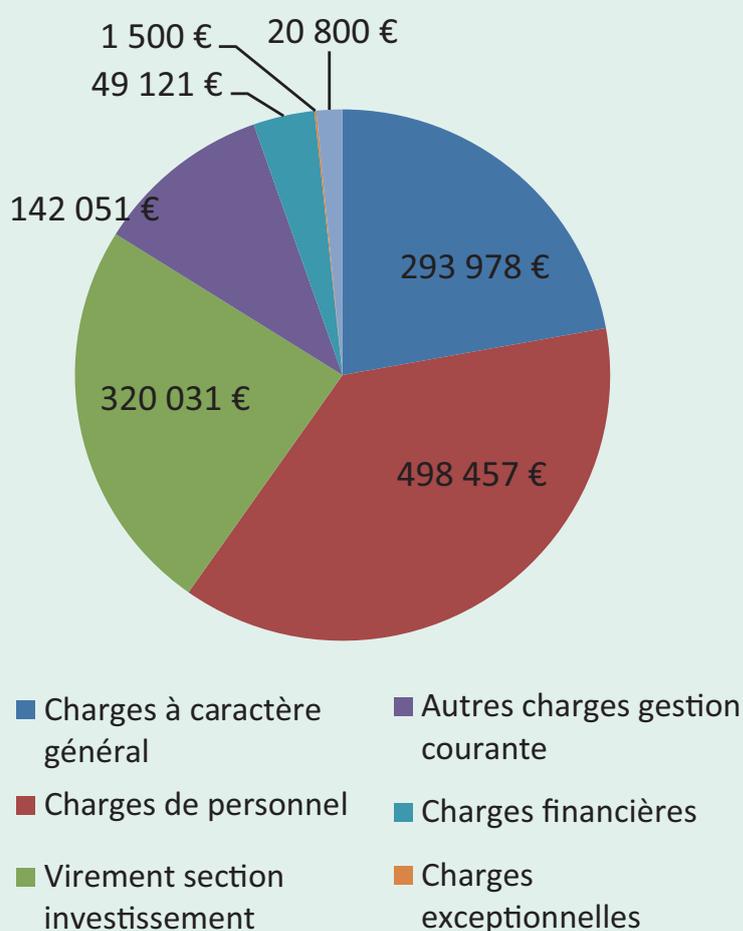
A noter que cette année encore, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

- ▶ La taxe d'habitation : 15,26 %,
- ▶ La taxe foncière sur le bâti : 26,98 %
- ▶ La taxe foncière sur le non bâti : 78,35 %



GEMAPI : la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations a été transférée à la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne au 1er janvier 2018 avec mise en place d'une taxe spécifique prévue à l'article 1530 bis du code général des impôts. Cette taxe vient en complément des impôts existants (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti et la cotisation foncière des entreprises).

Dépenses de fonctionnement



2. Les dépenses sont constituées :

- ▶ des charges à caractère général (22 % du budget)
- ▶ des charges de personnel (37 %)
- ▶ des intérêts des emprunts (à peine 4%),
- ▶ du service incendie départemental, des syndicats et groupements intercommunaux : SIVOM Narbonne Rural, Syndicats de voirie, le RAM et les Gafets (Enfance),
- ▶ des subventions aux différentes associations,
- ▶ de l'excédent viré à la section d'investissement (24 %)

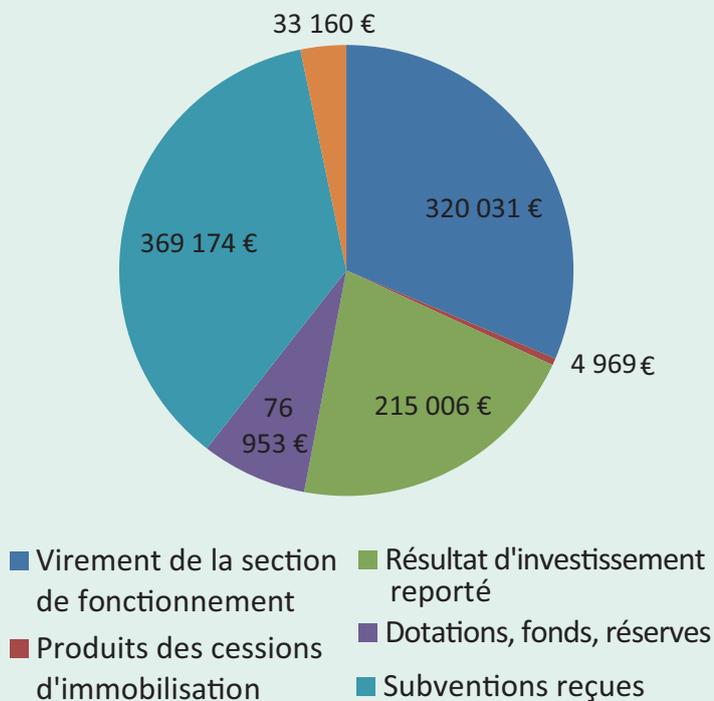
Comme l'an passé, une somme a été provisionnée pour les dépenses imprévues.

A noter que toutes les dépenses sont payées en TTC comme pour un ménage.



Le budget d'investissement 2018 : 1 019 293 €

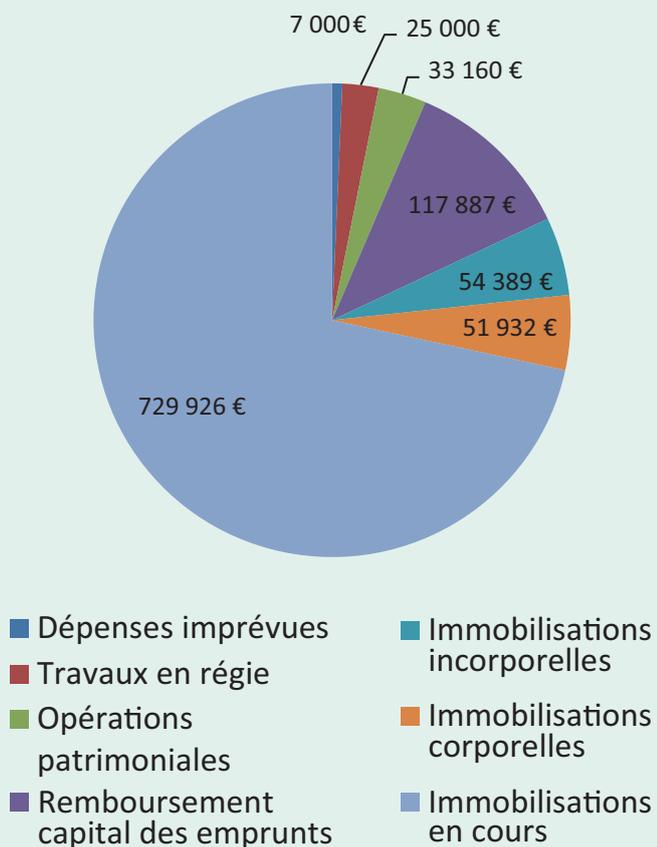
Recettes d'investissement



1. Les recettes se composent :

- ▮ des subventions obtenues de l'Etat, du Département, du Grand Narbonne et du SYADEN (Syndicat Audois d'Energies & du Numérique) pour le projet de coeur de ville,
- ▮ du fonds de compensation de la TVA et la taxe d'aménagement,
- ▮ d'autofinancement (virement de la section de fonctionnement pour 320 031 €) et
- ▮ du report de l'an passé.

Dépenses d'investissement



2. Les dépenses comprennent :

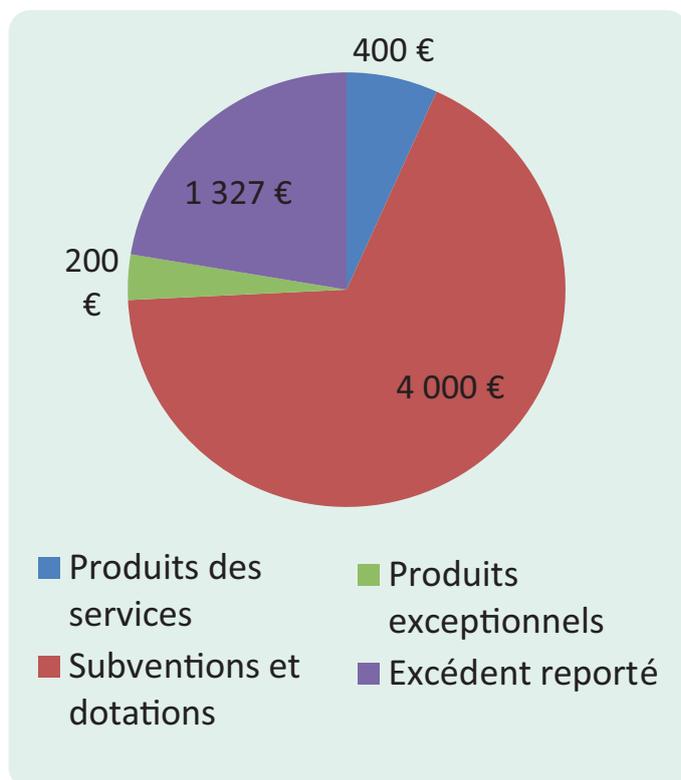
- ▮ le remboursement du capital des emprunts,
- ▮ les travaux en régie (réalisés par nos agents techniques),
- ▮ les travaux en cours (projet de coeur de ville et Chemin du Cros),
- ▮ les immobilisations corporelles (réparations toitures et divers)
- ▮ les frais d'études (PLU et projet de coeur de ville),
- ▮ Comme l'an passé, une somme a été provisionnée pour les dépenses imprévues.



Budget du Centre Communal d'Action Sociale 2018

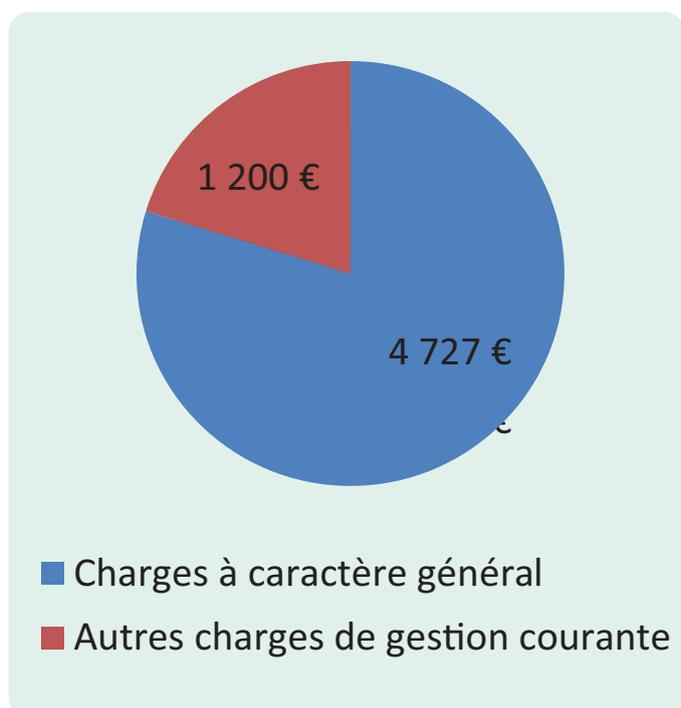
Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal composé de Madame le Maire, de 6 membres élus du Conseil Municipal et de 6 personnes qualifiées dans le section de l'action sociale nommées par le Maire. Ses principales missions sont l'aide sociale (lien avec des assistantes sociales et organismes, aide alimentaire ou secours divers), la prévention et l'animation pour les personnes âgées (repas des aînés, ateliers mémoire et sommeil).

Pour cela, le CCAS dispose d'un budget autonome qui s'élève à **5 927 €** pour l'année 2018.



1. Les recettes :

la ressource principale du CCAS est la subvention allouée par la Commune (4 000 €). Viennent ensuite le report de l'an passé, un quart de chaque concession du cimetière et des produits exceptionnels (dons ...)



2. Les dépenses :

sont les animations diverses pour 4 727 € et les secours pour 1 200 €.

N'hésitez pas à solliciter les membres du CCAS si vous avez besoin d'une écoute, d'une aide ou si vous connaissez des personnes dans ces situations.



VIE MUNICIPALE 8 MAI

La cérémonie du 8 mai a débuté, comme chaque année, par le traditionnel défilé au monument aux morts.

Après le dépôt de gerbe et l'interprétation du "**Chant des Marais**" par la chorale Chœur de Névia, Magali VERGNES, Maire de la commune, donnait lecture de la lettre de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées : "en ce jour nous rendons hommage à nos compatriotes et à leurs frères d'armes, combattants de 1940, Français libres qui n'ont jamais cessé le combat, Résistants de l'Intérieur ayant héroïquement rejoint la lutte, soldats de l'Armée d'Afrique couverts de gloire, combattants rassemblés pour libérer notre terre opprimée et poursuivre le combat au-delà du Rhin et des Alpes..."

Après avoir observé une minute de silence, Gilles interprétait au clairon la sonnerie aux morts suivie de la Marseillaise. Après avoir remercié les personnes présentes, **Magali VERGNES** les invitait à prendre le verre de l'amitié au foyer.



Journée Lecture

En l'absence de parents, la journée lecture a dû être réorganisée. Grâce à l'implication des enseignants, agents municipaux et toute l'équipe des bénévoles de la médiathèque divers ateliers ont pu se tenir pour le plus grand plaisir des enfants.



VIE MUNICIPALE



Rencontre enrichissante avec les nouveaux arrivants

Afin de faire plus ample connaissance avec les personnes nouvellement installées au village, Magali VERGNES, Maire de la commune et son Conseil Municipal les ont invitées à une rencontre salle jaune de l'Espace Culturel. Après une rapide présentation du village, chaque élu a fait part de ses responsabilités dans les diverses commissions municipales. Reprenant la parole, madame le maire a présenté les documents inclus dans la pochette donnée à chaque participant : tout d'abord le livret d'accueil qui permet de connaître l'essentiel du village avec des informations pratiques : horaires de la cantine-garderie, des écoles, de la mairie..., les jardins pour enfants, les bâtiments publics, les associations, les adresses des commerçants-artisans-professions libérales, les festivités, etc ... ainsi que divers flyers. Dans son intervention elle mettait l'accent sur le bien vivre à Névia : "vous êtes acteur du bien-être dans votre village et pour cela participez aux actions menées en faveur de l'environnement, du tri sélectif, respectez les installations municipales, soutenez les nombreuses manifestations organisées par les associations ou la mairie, tout simplement soyez citoyen..."

Afin de connaître les attentes des personnes présentes, chacun prenait la parole et pouvait exprimer en toute convivialité ses remarques. A noter une satisfaction générale et un retour positif des interventions.

L'association DAL MOULI AL ROC D'AGEL mettait à profit cette rencontre pour expliquer son rôle au sein du village et remettait un exemplaire du livre "Du cheval au tracteur" à chaque présent.

Les discussions se sont prolongées à la cantine autour du pot de l'amitié.



Atelier Mémoire

La mairie organise, en partenariat avec le CLIC du Littoral (Centre Local d'Information et de Coordination) des "Ateliers mémoire". Ces rencontres visent à proposer aux séniors des temps conviviaux d'échange et de partage autour d'exercices complémentaires (sensoriels et corporels) afin de préserver sa mémoire, le lien social, se recharger et reprendre confiance en ses capacités.

Ces ateliers sont animés par deux psychologues de l'Institut de Ressources en Psychologie du Sport.

Ils comprennent une période de sensibilisation au fait de prendre du temps pour soi et s'accorder une phase de recharge pour continuer à s'épanouir au quotidien ; ils se déroulent salle mauve de l'Espace culturel, selon un calendrier établi sur l'année 2018. Ces ateliers mémoires entrent dans le cadre du dispositif Percep'sens mis en place par le Conseil départemental, en partenariat avec le CLIC du Littoral et l'IREPS. Tous les séniors y sont cordialement invités et peuvent participer à ces échanges et prendre ainsi du temps pour soi ...

Pour plus de renseignements voir auprès de Paul LAZES, adjoint en charge du social.





Rappel de quelques règlesPour le bien de tous

- ▶ Respect du tri sélectif (poubelles pour les déchets alimentaires, containers spécifiques pour le verre, les plastiques et les papiers, les vêtements ; le reste à la déchetterie)
- ▶ Feux de végétaux interdits toute l'année
- ▶ Obligation de débroussailler
- ▶ l'installation de climatiseurs sur les façades des immeubles est soumise à déclaration préalable (article R422-2 du Code de l'urbanisme)
- ▶ Respect de la limitation de vitesse et du stationnement.



Comite Communal Feux de Forêts EOLE

Le Comité Communal des Feux de Forêts **EOLE** qui surveille les territoires de Névia, Montredon, Moussan et Bizanet de fin juin à mi-septembre, en relation avec les services de l'Etat, le CDIS, l'ONF et l'ADCCFF 11 prépare sa 12ème saison de patrouille estivale.

Présence de tous les patrouilleurs indispensable à toutes les réunions, cet article tient lieu d'invitation. Si vous souhaitez patrouiller mais que vous ne pouvez être présent aux réunions préparatives, merci de préciser dès ce jour vos souhaits de patrouille à Gilles 06 14 86 55 00 :



- ▶ Réunion de préparation de la saison : Mercredi 13 juin 2018, 18h30, Foyer
- ▶ Réunion de préparation des patrouilles estivales :
 - Réunion préparation CCFF Semaine 1 : Mercredi 11 Juillet, 18h30, Foyer (Patrouille du 13 au 19 juillet inclus)**
 - Réunion préparation CCFF Semaine 2 : Mercredi 8 Août, 18h30, Foyer (Patrouille du 10 au 16 août inclus)**
 - Réunion préparative CCFF Semaine 3 : Mercredi 5 Septembre, 18h30, Foyer (Patrouille du 7 au 13 septembre inclus)**

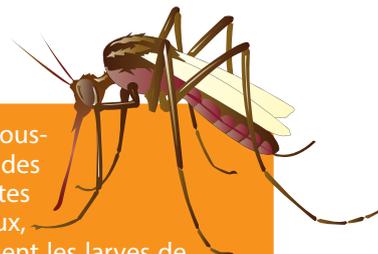
Un grand merci à tous, anciens et nouveaux, pour votre implication bénévole à la sauvegarde de nos massifs et de nos paysages !

Contact : Mairie 04 68 93 55 60 et mairienevian@wanadoo.fr ou Gilles Sentost : 06 14 86 55 00 et gilus@wanadoo.fr

Attention aux moustiques

Juin et les conditions climatiques de ces derniers mois sont propices au développement des moustiques. Soucieux de la santé publique et du bien-être de la population nous vous informons des mesures simples à prendre afin d'éviter la prolifération. Le premier remède consiste à éliminer toutes les eaux stagnantes. Faites le tour de votre jardin et vérifiez les points suivants : récipients, seaux, bidons, gouttières.... Si vous avez un bassin d'agrément, introduisez-y des poissons qui mangent les larves de moustiques. Une astuce si vous avez des sous-pots qui retiennent l'eau : remplissez-les de sable à raz bord.

En ce qui concerne le moustique tigre celui-ci pique essentiellement le jour, il est rayé noir et blanc, légèrement pailleté d'argent et laisse de la poudre quand on l'écrase. Sa pique gratte immédiatement et provoque un bouton ressemblant à une cloque un peu plate. Il est généralement de taille plus petit que le moustique commun. Soyez vigilants !





VIE MUNICIPALE Foulées des Eoliennes 2018

La foulée des Eoliennes a tenu ses promesses cette année encore grâce à une organisation parfaitement huilée sous la houlette de la Mairie de Névia et des bénévoles qui, dès 7h du matin, ont pris position sur les divers points du parcours. Le temps incertain la veille a finalement été de la partie, et même particulièrement chaud en fin de matinée. Une des nouveautés de cette édition 2018 consistait à positionner uniquement des panneaux directionnels, de ne pas utiliser de peinture au sol, et d'éviter la rubalise plastique : pari gagné puisque personne ne s'est perdu !

Après les traditionnels encouragements au micro à destination de tous les sportifs par Magali Vergnes, Maire de Névia, une grosse centaine de coureurs multicolores s'est élancée dès 9h pour les 11kms du parcours redessiné en 2017, empruntant les sentiers du Montlaurier, de la Balayo, des Blanquières et de la Peyrière. Ces collines magnifiques ont permis à un trio d'hommes forts de terminer l'épreuve dans un mouchoir de poche sous les 45 minutes : Thibault Ferreiro (44'07), Jonathan Genthon (44'22), Omar Adam Bachir (44'49). Le record de 2017 par le Ginestacois Julien Torre (43'38) demeure donc le temps de référence à battre dès 2019. Chez les dames, Marion Sourd (1h03), Marie Laure Satos (1h05) et Lynda Anduze (1h06) forment un superbe podium mais ne battent pas le record de 2017 réalisé par Laurence Sentenac en 53'. Là aussi, record à battre dès 2019 !

On ne pourrait être complet sans mentionner la performance de Gabriel Laforme qui remporte le Prix du "Mur de la Balayo", au kilomètre 1.200, en passant le premier en haut de la première bosse.

La marche nordique, animée notamment par l'équipe de France Barreda, a également été bien représentée grâce aux 55 sportifs présents issus de plusieurs clubs de notre département. Enfin, la randonnée et les courses enfants sont venues clôturer cette belle matinée sportive dont tous les bénéfices iront à la recherche contre le Cancer.

Un grand bravo à tous, ainsi qu'à tous les partenaires sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu. Place désormais à l'organisation de l'édition 2019 qui sera encore plus belle, encore plus fun et encore plus sportive.





Les JEUDIS de la CULTURE 2018

8^{ème} Edition

Programmés au mois de juillet et août nos "Jeudis de la culture" sont devenus les manifestations incontournables de l'été sur la commune. Les diverses animations retenues devraient divertir et satisfaire un public de plus en plus présent, ce qui nous conforte. Que vous soyez jeune ou moins jeune, vous trouverez un spectacle de qualité, festif et culturel à la fois... et toujours gratuit.

● JEUDI 12 Juillet



COMPAGNIE ALATOUL

SOIRÉE CONTE
POUR LES ENFANTS

NEVIAN

Foyer

21h

La Cie ALATOUL présente un nouveau conte musical nous faisant voyager à travers le système solaire et les styles musicaux.

LILI, la plus petite étoile de tout l'Univers ne brille pas... La plus petite étoile de tout l'Univers n'a pas de mélodie à elle... Le soleil lui conseille de faire le tour des planètes et d'y rencontrer leurs habitants. Alors, peut-être trouvera-t-elle ce qu'elle cherche... L'odyssée stellaire de la plus petite étoile lui permettra de découvrir chaque musique qui s'y joue afin de trouver elle-même sa propre mélodie.

● JEUDI 26 Juillet



DUO L'ECHO 2 VOIX

CYRIL et FABIENNE
chantent Johnny...

NEVIAN

Cours
des
Ecoles

21h

Ce duo narbonnais reprend pour le plus grand bonheur de toutes les générations les chansons intemporelles de Johnny Hallyday...des années 60 aux années 2000, des ballades blues au titres plus rock, des tubes composés par les plus grands de la musique populaire française et américaine...

Une soirée placée sous le signe du souvenir du grand chanteur disparu en 2017, mais également une soirée pour apprécier le talent vocal de Cyril et de Fabienne : une soirée pour chanter avec eux, pour danser, pour revisiter des chansons que vous connaissez tous...

Toutes les entrées des "Jeudis de la Culture" sont gratuites et sans réservation. En cas de mauvais temps, les soirées sont reportées au Foyer.



● JEUDI 2 Août

● JEUDI 9 Août



DUO PRESQUE CLASSIQUE

FREDO et KIF dans un programme éclectique

NEVIAN

Eglise

21h

Frédo joue de la guitare comme un orchestre et Kif joue de nombreux instruments incongrus, autant rares que variés. Les deux musiciens revisitent les tubes de la musique classique avec un son unique et personnel. Ils abordent ce répertoire souvent élitiste comme de la musique populaire et nous offrent un spectacle riche de notes. La bonne qualité de l'acoustique de l'église devrait apporter à ce concert un éclat encore meilleur. Pour les connaisseurs, mais surtout les profanes... à consommer sans modération !



CONFÉRENCE LES CATHARES

Par André HERNANDEZ
Passionné d'histoire régionale

NEVIAN

Cave Luquet

21h

Entre le dixième et le douzième siècle, une mystérieuse « hérésie » fait son apparition dans le Midi de la France. Des croisades sont menées par le royaume de France, il s'agit surtout pour le roi de dominer tout le Languedoc et l'Aquitaine. Cette triste période a marqué l'histoire de notre région. Les assassinats, les massacres sanglants ont jeté le trouble dans de nombreux esprits. Une soirée culturelle qui nous permettra de nous plonger, pour un soir, sur ces évènements.

● JEUDI 23 Août

APÉRIURES

Animée par
Christian DESVIGNES

NEVIAN

Cours des Ecoles

21h



Notre nouvelle cuvée des "Apérialures" s'enrichira cette année d'une première partie "nos lectures de jeunesse". Les enfants découvriront ces livres couverts

de poussière qui ont fait rêver leurs parents, grands-parent et les grands-parents retrouveront leur jeunesse. Pour la suite, nous continuerons dans cette veine en vous proposant des passages de nos premiers romans, du temps où nous étions encore de jeunes adultes. L'occasion, pour tous, de se replonger dans d'anciennes lectures, tout en dégustant quelques vins locaux.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.



CADRE DE VIE

Les hommes en jaune envahissent le village



Les nombreux travaux entrepris actuellement sur le village ne passent pas inaperçus. Les divers chantiers ouverts dans plusieurs quartiers nécessitent quelques compléments d'informations.

Cœur de Ville

Dans le cadre de la réhabilitation du cœur de ville, le Grand Narbonne reprend toutes les conduites d'eau potable et eaux usées avec l'entreprise SADE. Toutes ces ouvertures de chaussées ont pu perturber les habitants du quartier ainsi que la circulation. Pour rappel, la mairie soucieuse de cette gêne, a sollicité l'aide d'un propriétaire privé pour réaliser un parking provisoire proche du centre. Merci à la famille BEDRY pour la mise à disposition de son terrain. La gestion de la circulation a été assurée au fur et à mesure de l'avancement des travaux par notre policier municipal.



Des coupures d'eau ont lieu pendant les travaux avec une information préalable aux usagers par le Grand Narbonne. Des coupures intempestives dues à des fuites sur le nouveau réseau n'ont pas bénéficié d'information. Nous vous remercions pour votre compréhension !

Un second chantier doit débuter prochainement, toujours dans le même secteur, afin d'enterrer une grande partie des réseaux secs (électricité et communication) et faire disparaître les fils qui enlaidissent les rues du quartier. Le Syndicat Audois d'Énergie (SYADEN) a été chargé des études et encadre la réalisation de ces travaux.

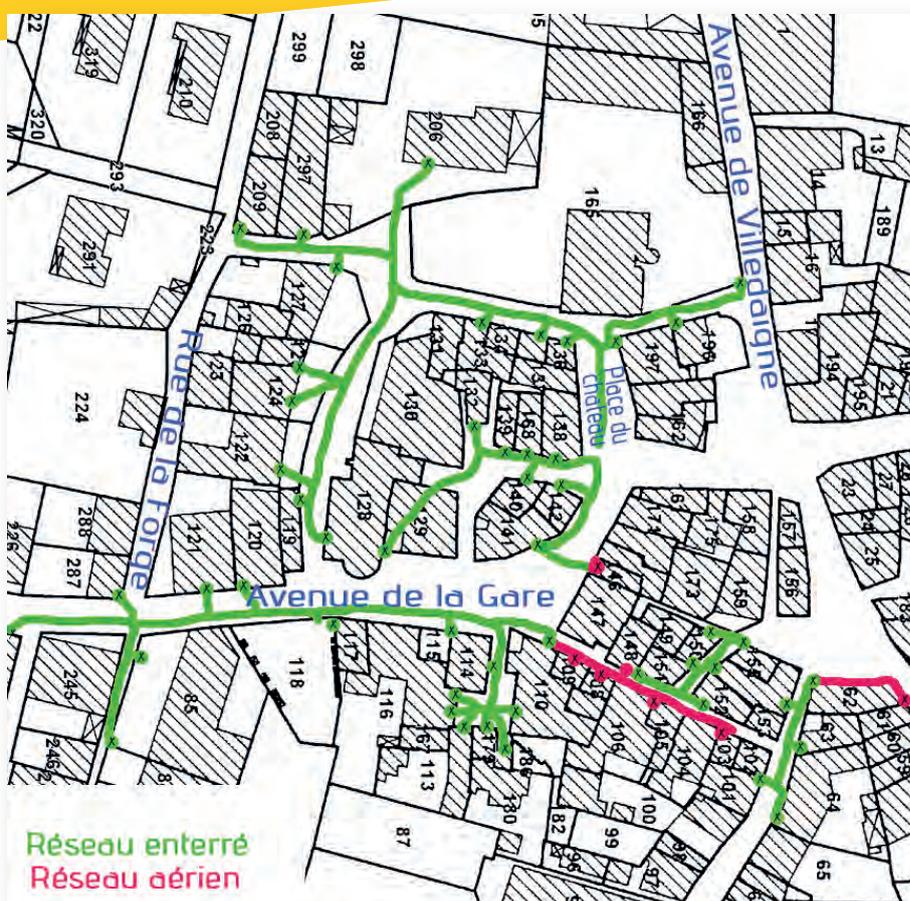
Dans un troisième temps, il s'agira de terminer l'aménagement de ce cœur de ville (démarré pour mémoire par la démolition de l'ancien presbytère et la réfection de la façade de l'église) toujours avec les aides financières de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne.



Rue des Nobles



Une tranchée a été ouverte en bout de rue et un câble électrique enterré. Celui-ci alimentera le poste de relevage eaux usées lors de la mise en service de la zone économique. Ces travaux sont réalisés et financés par le Grand Narbonne.



Réseau enterré
Réseau aérien



CADRE DE VIE



Quartier du Cros

Devant la dégradation importante de cette voie, la municipalité a décidé une réhabilitation complète. Le SYADEN a procédé aux études et a encadré l'enfouissement des réseaux électriques et de communication réalisés par l'entreprise SPIE.

L'entreprise CITEOS a ensuite mis en place de nouveaux candélabres à LED de style moderne, conçus et fabriqués par TECHNILUM, une société héraultaise. Le SYADEN subventionne une partie des travaux et a accompagné la commune pour bénéficier d'une aide financière de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'investissement Local (FSIL).

Le Syndicat de voirie de Ginestas est chargé du profilage de la chaussée et de la mise en place d'un revêtement.

Cette voie, toute neuve, va apporter un plus non négligeable pour les usagers et les habitants de ce quartier. Attention toutefois à respecter la limitation de vitesse !

Sortie du Village RN 113

Un rond point va être créé prochainement. Les travaux, entièrement financés par le Grand Narbonne devraient débuter juin 2018 et se terminer en fin d'année. Comme pour le rond-point devant le futur pôle santé de Montredon, une voirie provisoire va être créée. Cette entrée de village sera fermée après les vendanges. Des informations seront communiquées en temps voulu.

Des interdictions de circulation et mise en place de déviation ne sont mises en place que pour la sécurité de tous. Merci de bien vouloir les respecter.



CADRE DE VIE

Viticulture : La confusion sexuelle



La confusion sexuelle est une méthode de lutte biotechnique collective contre les tordeuses de la grappe. Spécifique, d'une grande souplesse d'emploi et respectueuse de l'environnement, la confusion sexuelle est utilisée depuis de nombreuses années par les producteurs en agriculture biologique.

Le principe de la technique est de perturber la phase de rapprochement des papillons mâles et femelles par émission de phéromones. Ces phéromones reproduisent la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le male.

Les mâles sont incapables de localiser les femelles et les accouplements sont moins nombreux. Il en découle moins d'œufs, moins de chenilles et par conséquent moins de dégâts sur les raisins.

La technique de la confusion sexuelle présente de nombreux avantages :

- ▶ Absence de toxicité pour l'utilisateur
- ▶ Respect de la faune auxiliaire
- ▶ Absence de résidus sur les raisins et respect de l'environnement

150ha de vigne en 2018 sur Nevian et les alentours ont été traités

Lieux dit St Audy, les Rouges, long d'orbieu, les Mouraillets, les Blanquières, les Maures, la Bade, Gué de l'homme, l'Etang, les Primes.

Le département a souhaité, par une action concertée avec les acteurs de la filière viticole, soutenir les viticulteurs dans leurs démarches d'amélioration des méthodes de production et de culture.

Ainsi, une aide financière sera attribuée aux viticulteurs qui décident d'adopter le dispositif de confusion sexuelle. Cette aide d'un montant forfaitaire de 40€ l'hectare la première année et 20€ la seconde année.



TERROIR Centenaire 1914/1918



Pour faire suite aux derniers bulletins municipaux qui relataient les soldats de Néviau morts en 1914, en 1915, en 1916 et en 1917, voici ici quelques informations sur les 5 soldats de Néviau morts durant le 1er semestre 1918.

17 JUILLET 1918 : Décès de Jules GAU (13 mai 1892 - 17 juillet 1918)

Jules Gau était né en 1892 au hameau de Cauderoque, à Dourgne, dans le Tarn. Le hameau existe toujours. On sait juste qu'il résida quelques temps à Néviau, avec ses parents, vers 1912/1913. Cultivateur, il fut incorporé en octobre 1913, devint caporal, puis sergent au 2^e Régiment du Génie, et reste sous les drapeaux lorsque la Guerre survint. Il décèdera lors de la 2^{ème} Bataille de la Marne, dans l'ambulance le 17 juillet 1918 à Crépy en Valois (60) à l'âge de 26 ans, des suites de ses blessures de guerre reçues aux Grottes de Soucy (02). Jules Gau repose dans le carré militaire du cimetière de Crépy en Valois (60), à quelques kilomètres de la forêt de Compiègne, où, à Rethondes, l'armistice sera signée 6 mois plus tard.

L'armée française a gardé la mémoire de son édifiant engagement militaire et notamment de ses 5 citations : "Blessé le 14 juillet 1918 aux Grottes de Soucy (Aisne), plaies multiples bras droit, thorax abdominale. Cité à l'ordre de la division le 27 juillet 1918, excellent sous-officier, mortellement blessé le 14 juillet 1918 pendant qu'il prenait ses dispositions pour abriter ses hommes d'un violent bombardement". "Cité à l'ordre du corps d'armée le 17 juin 1915, s'est fait particulièrement distinguer et à fait preuve de courage et de sang froid au cours de l'exécution en une nuit d'un ouvrage avancé à

moins de 100 mètres d'un ennemi vigilant. S'est tenu à découvert pour encourager et diriger les travailleurs." Egalement "Cité à l'ordre du Commandant du Génie le 4 mai 1917, volontaire à toutes les missions périlleuses. S'est fait remarquer pour son attitude sous le feu en entraînant sa 1/2 section avec la première vague d'assaut pendant l'attaque du 17 avril 1917." Et encore "Cité à l'ordre de la division le



2 septembre 1917, excellent sous-officier énergique, travailleur modeste se dépensant sans compter ; à donné pendant les dernières attaques de nouvelles preuves de son dévouement exécutant le 20 août 1917 et jours suivants des reconnaissances hardies et travaillant sans relâche à l'organisation du terrain conquis." Et enfin "Cité à l'ordre de l'armée le 25 janvier 1918, sous-officier d'une

grande valeur entraînant ses hommes avec beaucoup d'entrain, a pu le 8 janvier 1918 faire mettre le feu dans 16 entrées d'abris après avoir soutenu lui-même ses hommes dans des corps à corps avec l'ennemi (a fait 2 prisonniers), grâce à son sang froid, a rapporté des renseignements importants sur la disposition des lignes ennemies. S'est fait remarquer dans maintes occasions." Croix de guerre avec palme.

3 SEPTEMBRE 1918 : Décès de François ASSET (8 mars 1894 - 3 septembre 1918)

François Asset, né le 8 mars 1894 à Néviau, cultivateur, fera partie de la toute jeune «classe 1914», ces enfants d'à peine 20 ans qui furent incorporés dès septembre 1914. Ses parents, ramoneurs, puis domestiques chez Surbézy habitaient à Néviau, mais étaient originaires de Salles sur l'Hers (11) où ils s'étaient mariés en octobre 1877. Ils eurent 4 enfants, Jean (qui fut ouvrier chez Surbézy), Marie née à Barriac (11) en 1881, mariée à Néviau en 1901 avec Pascal Raynaud, Antoinette née à Ornaisons, mariée à Néviau en 1908 et décédée en 1910, et François. La famille habite rue de la Barrière comme en témoigne le recensement de 1901.

François, intégré au 23^e bataillon de chasseurs à pied, sera réformé pour bronchite spécifique par la commission de réforme d'Antibes en novembre 1914, puis ré-incorporé en septembre 1915 au 81^e régiment d'Infanterie et enfin au 2^e régiment du Génie jusqu'au 23 août 1916. Plusieurs commissions de réforme en 1916 (pour tuberculose pulmonaire fibro caséuse bilatérale des lobes supérieurs) le renverront dans son foyer néviauais où il décède au milieu de sa famille le 3 septembre 1918 à l'âge de 24 ans. Il est certainement enterré au cimetière de Néviau, mais sa tombe n'a pas été identifiée.

24 SEPTEMBRE 1918 : Décès de Auguste AURIOL (8 juillet 1895 - 24 septembre 1918)

Auguste Eugène Auriol n'est pas le frère d'Augustin et d'Achille, qui eux aussi figurent sur le monument aux morts de Néviau. Il n'a - a priori - pas de parenté avec eux. Né en 1895 à Roquecourbe, près de Capendu, il habite ensuite à Néviau et exerce la profession de cocher. Son père étant décédé, sa mère Pauline Bousquier vient habiter Rue de l'Eglise à Néviau avec la petite Louise (qui décèdera en 1903 à l'âge de 10 ans) et avec Auguste, chez l'oncle François Béziat, le laitier.

Incorporé en décembre 1914 au 173^e régiment d'infanterie en Corse, il passe ensuite au 2^e régiment de zouaves en juin 1915, puis au 1^{er} régiment de marche d'Afrique en décembre 1917. Il sera de l'armée d'Orient où il décèdera au poste de secours de la côte 1200, à Crnobok, au nord de Monastir en Serbie, le 24 septembre 1918. Célibataire, il a alors tout juste 23 ans. Ses états de service atteste de ses 4 années de guerre par plusieurs blessures :



le 16 septembre 1915 à St Hilaire le Grand (Balle à la cuisse gauche), le 27 février 1916 à Douaumont (Plaie par balle de schrapnell à la main droite), le 15 décembre 1916 à la Côte du Poivre.

Il sera décoré de la Croix de Guerre et cité à l'ordre du régiment en date du 15 août 1917 : "Le lieutenant colonel commandant le 2e régiment de marche de Zouaves cite à l'ordre du régiment le zouave Auriol Eugène ce soldat ayant toujours accompli son devoir, a été blessé deux fois".

13 OCTOBRE 1918 : Décès de Antoine TORRENTE (30 juillet 1881 - 13 octobre 1918)

Espagnol de naissance, né en 1881 à Luzas, dans la province de Huesca, Antoine Torrente sera naturalisé et marchera avec la classe 1912. Résidant à Espezel, près de Belcaire (ses parents habitent à Névia), et exerçant la profession de carrier, il est rappelé à la Mobilisation et incorporé au 80e régiment d'infanterie de Narbonne. Il sera fait prisonnier le 30 octobre 1915 à Tahure, interné à Giessen (suivant l'avis de captivité du 22 décembre 1915).



Il décèdera de maladie en captivité au lazareth de Meschede (Westphalie - Allemagne) le 27 octobre 1918 à l'âge de 37 ans. Son corps repose à la Nécropole Nationale de Sarrebourg (57).

Antoine était marié depuis avril 1906 avec Antoinette Sarroca, alors domiciliée à Carcassonne. Le jugement de décès sera d'ailleurs également rendu au Tribunal de Carcassonne en 1920.

16 OCTOBRE 1918 : Décès de François GERVIN (9 mars 1873 - 16 octobre 1918)

François Gervin, né en 1873 à Névia, était cultivateur, ouvrier agricole chez Estraguès Bélisaire. Il fait son service armé au 1e régiment de Zouaves de 1894 à 1897 et réintègre sa famille domiciliée rue de l'Eglise (Recensement de 1911), certificat de bonne conduite accordé. Il se mariera avec Marie Mélanie Vié et auront une fille Henriette née en 1902.



Après deux périodes d'exercices au 100e régiment d'infanterie, en 1900 et en 1903, il passe dans l'armée territoriale en 1907. Il est rappelé à la Mobilisation et incorporé au 125e régiment d'infanterie, au 322e, puis au 128e en 1917 et enfin au 30e régiment territorial d'infanterie en octobre 1917.

L'entrée en guerre en 1917 des troupes américaines permet, jointes à l'armée française de repousser en octobre 1918 les troupes allemandes sur un secteur allant approximativement de St Quentin (02) à Verdun (55). Sous les ordres du Général Pétain, la débacle allemande se profile et les troupes battent en retraite dans l'Aisne (02) notamment. La 10e armée du Général Mangin libère Laon le 13 octobre 1918.

Le 15 octobre, les soldats de 4 compagnies issues du 50e régiment d'infanterie territorial embarquent dans des camions en direction du Nord Est de Laon pour gagner leurs cantonnements respectifs. Le 3e bataillon trouvera asile dans les vastes bâtiments situés à la "Maison Bleue", lieu-dit campagnard au sud de la commune d'Athies-sous-Laon (02). Enfin, les hommes peuvent passer quelques bonnes nuits tranquilles et abritées dans ce lieu bucolique, loin de l'enfer des tranchées. Mais dans la nuit du 15 au 16 octobre, un des soldats pousse une porte cochère, et c'est le drame...une brouette dissimulée derrière cette porte cache 3 mines, qui explosent et déchiètent 48 soldats parmi lesquels François Gervin. Il a 45 ans...

Sur le lieu sera érigé un monument à la mémoire de ces soldats (il existe toujours), qui seront tout d'abord enterrés sur place, puis transportés à la Nécropole Nationale de Soupir (02).

L'acte de décès nomme les deux témoins de la mort de François Gervin : Ludovic Gélis, sergent major à la 3e compagnie (habitait rue cantepau ou caulepau à Albi, 81) et Louis Haudebert, sergent fourrier à la 3e compagnie également (habitait rue saint-quentin à Paris). D'après Monique Foissac (2013), François Gervin était certainement le grand-père maternel de Paul Rougé, le fils du forgeron.



Pour toutes informations complémentaires sur ces soldats, contacter Gilles Sentost
06 14 86 55 00 ou gilus@wanadoo.fr

Calendrier des manifestations 2018



JUILLET

Samedi 7 juillet	Visite Historique Dal Mouli (Matinée)
Lundi 9 juillet	Assemblée Générale Boxe, Salle Montlaurier 18h30
Mercredi 11 juillet	Réunion CCFF, 18h30, Foyer (Patr. du 13 au 19 juillet inclus)
Jeudi 12 juillet	Jeudis de la Culture Compagnie ALATOUL, 21h, Foyer (Spectacle ENFANTS)
Vendredi 13 juillet	Feu d'Artifice et Bal dynamics
Samedi 14 juillet	Cérémonie 14 Juillet 11h30 + Buffet républicain + Tournoi de pétanque (UNCA)
Dimanche 15 juillet	Tournoi Tennis Double et Mixte (jusqu'au 29 juillet)
Jeudi 26 juillet	Jeudis de la Culture Duo L'Echo 2 Voix chantent Johnny, 21h, Cour des Ecoles
Vendredi 27 juillet	Assemblée Générale Tennis, Club House Tennis
Samedi 28 juillet	Visite Historique Dal Mouli (Matinée)
Dimanche 29 juillet	Tournoi Tennis Simple (jusqu'au 14 août)

AOÛT

Jeudi 2 août	Jeudis de la Culture Duo presque classique, 21h, Eglise
Samedi 4 août	Visite Historique Dal Mouli (Matinée)
Mercredi 8 août	Réunion CCFF, 18h30, Foyer (Patr. Du 10 au 16 août inclus)
Mercredi 8 août	Tournoi Foot (jusqu'au 14 août)
Jeudi 9 août	Jeudis de la Culture André HERNANDEZ conférence "Les Cathares", 21h, Cave Luquet
Mardi 14 août	Soirée mousse, Dynamics
Mercredi 15 août	Tournoi de pétanque, UNCA
Samedi 18 août	Visite Historique Dal Mouli (Matinée)
Jeudi 23 août	Jeudis de la Culture Apérilires, 21h, Cour des Ecoles
Samedi 25 août	Visite Historique Dal Mouli (Matinée)
Dimanche 26 août	Forum des Associations, Place Château 10h-12h
Mardi 28 août	Rencontre foot Franco-Allemands

SEPTEMBRE

Mercredi 5 septembre	Réunion CCFF, 18h30, Foyer (Patr. Du 7 au 13 septembre inclus)
Dimanche 16 septembre	Tournoi de Flyball, Stade Montlaurier
Dimanche 23 septembre	Journée du Patrimoine Dal Mouli

OCTOBRE

Dimanche 7 octobre	Demi journée citoyenne
Samedi 20 octobre	Chien citoyen
Dimanche 21 octobre	Concours d'Agility (Terrain de sixte)

NOVEMBRE

Dimanche 4 novembre	Loto des Dynamics
Dimanche 11 novembre	Centenaire 1914/1918 ; Cérémonie à Laparre
Vendredi 16 novembre	"Névian, ceux de 1918", médiathèque 18h-19h30
Lundi 26 novembre	Collecte de sang (Foyer, 16h30-19h30)
Vendredi 30 novembre	Téléthon

DECEMBRE

Samedi 1 décembre	Téléthon
Dimanche 2 décembre	Téléthon
Vendredi 7 décembre	Fête locale, défilé des enfants, animation cave
Samedi 8 décembre	Fête locale, spectacle "Marseille O Marseille", Foyer 21h
Dimanche 9 décembre	Fête locale, spectacle "Marseille O Marseille", Foyer 16h30
Lundi 24 décembre	Chants de Noël, 17h45, Place du château

